

Le Comité Syndical du Syndical Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 30 Janvier 2014.

Etaient présents:

Mme Massiet-Zielenski, MM. Andriès, Bézirard, Boussemart, Cacheux, Dissaux,
Houssin, Grimonprez, Lefebvre, Leroy, Parent.

Etaient excusés:

MM. Bocquet, Bruneel, Douez, Lefait Maimouni, Méquignon, Tostain, Schepman,
Vandevoorde, Waymel.

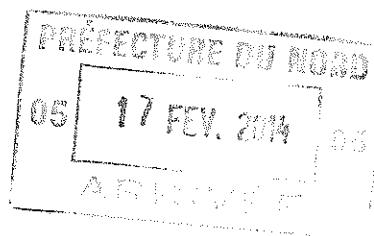
Pouvoirs de :

M. Bocquet à M. Cacheux
M. Lefait à M. Lefebvre
M. Méquignon à M. Dissaux
M. Tostain à M. Bézirard
M. Schepman à M. Boussemart

Vu le rapport n° 03-14

DECIDE

- d'autoriser le démarrage de la tranche conditionnelle N°2 de la mission de Conseil et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative au choix du mode de gestion du service public d'eau potable du SMAEL pour un montant de 45 900,00 € H.T.
- d'autoriser son Président à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.



VOTANTS : 16

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 14 FEV. 2014

Le Président
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX